RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024





Rapport d'activités du Foyer Arabelle 2024
Imprimé par Coprint, Genève, Suisse
Mars 2025

Graphisme et illustrations
Natacha Veen
www.natachaveen.ch

Tous droits réservés © Natacha Veen 2025

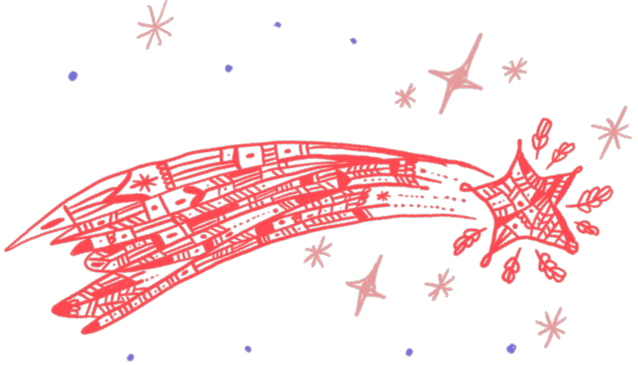
~Sommaire~

Le mot de la présidente 4
Poème à Arabelle 10
60 ans d'engagement contre les violences domestiques 12
Le mot de la directrice de crèche 18
Les enfants au foyer : un accompagnement personnalisé 20
Le défi du backlash 22
Point de vue sur la psychomotricité 26
Le pôle santé 28
Séjour à Leysin 34
Témoignage d'une résidente 36
Portraits d'équipe 38
Statistiques 48
Comptes 50
Remerciements 54

~Le comité~

Présidente
Madame Anne-Lise Schweizer
Vice-présidente
Madame Eléonore Gonnet
Trésorier
Monsieur Steve Candolfi
Membres
Monsieur Michael Anders
Monsieur Serge Guinot
Madame Marie Leblanc-Vigal
Madame Katia Staehli
Monsieur Félix Stämpfli
Directeur de l'institution
Monsieur Marc-Antoine La Torre
Directrice de la crèche
Madame Sandra Fredon





~Le mot de la présidente~

Arabelle, une dynamique sexagénaire

2024 : l'anniversaire !

Arabelle, tout le monde le sait, a fêté ses 60 ans en 2024 ! Deux belles fêtes ont marqué l'événement. La première en août était destinée aux résidentes aux collaborateurs.trices et aux habitants du quartier. Elle a eu lieu dans le jardin du 64 et 66 Avenue des Grandes Communes, dans un espace réservé au foyer. La fête a été très réussie, grâce au clair de lune, aux jeux, aux crêpes et au buffet préparés par nos cuisiniers.

La seconde, plus officielle, a réuni près de 80 personnes au manège d'Onex autour d'un repas, de discours, d'un concert et d'une tombola aux lots originaux. La soirée s'est déroulée dans une atmosphère chaleureuse, amicale : pleine de vie et d'espoir. En un mot, ces 60 ans ont été bien célébrés et ont permis à Arabelle de montrer à un public divers ce qu'elle tente de mettre en œuvre pour ses résidentes et leurs enfants.

Evolution : quelques éléments

D'hôtel maternel lors de sa création, Arabelle est devenue au fil du temps et de l'évolution de la société, un foyer d'hébergement avec crèche, un lieu de ressourcement, de transition, d'apprentissage et de découvertes. Arabelle a constamment mis en place de nouvelles mesures destinées à améliorer et optimiser l'accueil et l'accompagnement, ceci afin de permettre aux femmes et à leurs enfants de trouver ou de retrouver autonomie, sécurité et bien-être.

Un accent tout particulier a été mis ces dernières années sur la présence et le développement des enfants qui, il faut le rappeler, sont souvent les victimes innocentes des conflits parentaux, avec ou sans violences. De nombreux enfants présentent un retard dans leur développement au niveau du langage ou de la motricité. L'équipe comprend désormais une logopédiste et une psychomotricienne, parties intégrantes du « pôle santé », qui exercent leurs fonctions sur place au foyer et à la crèche.

Ce pôle a été complété par une médecin qui coordonne les questions liées à la santé. Tout cela bien entendu en fonction d'un objectif déterminé : optimiser le séjour des résidentes et des enfants et garantir leur avenir au mieux.

Perspectives

Une nouvelle prestation destinée à la prévention de la violence pourrait voir le jour en 2025. Toutes ces mesures sont des buts, plus ou moins ambitieux selon les situations, mais elles visent avant tout à prévenir les récidives et une forme de déterminisme à la "victimisation". Elles doivent aussi permettre une meilleure intégration dans la société suisse, l'accès à une vie digne et valorisante, une certaine autonomie, une consolidation de la formation et un emploi rémunéré.



De nombreux obstacles se dressent encore sur le chemin de la plupart des femmes qui résident ou ont résidé dans notre foyer, mais il y a lieu de rester engagés et de continuer à avancer et à les soutenir dans la reconstruction, jour après jour, de leur avenir.

Il est important aussi dans nos projets et nos actions de prendre en compte le "principe de réalité" et de garder en mémoire que ces femmes, en lien avec leur passé, portent en elles un fort sentiment d'insécurité sur leur avenir.

N'oublions pas que, notre "ordre social" repose dans une grande mesure sur "des compétences", des "connaissances" ou de "l'intelligence". Pour la plupart des résidentes originaires de contextes qui n'ont pas nécessairement facilité ce type d'acquisition, l'enjeu est conséquent. Arabelle peut jouer un grand rôle dans cette aventure humaine et doit absolument poursuivre avec détermination son travail de sécurisation psychologique et physique, de formation et d'autonomisation de ses résidentes, et surtout leur éviter l'exclusion.

De même, Arabelle doit continuer à consacrer une partie de ses efforts aux enfants du foyer car de ces années de petite enfance dépend en grande partie leur avenir.

Remerciements

Impossible de terminer ce billet sans adresser notre reconnaissance et nos remerciements à tous ceux qui nous permettent d'accomplir ces belles missions.

Un immense merci à toute l'équipe du personnel éducatif et administratif d'Arabelle qui met toute son énergie et ses compétences au service de la cause, avec un merci particulier à son directeur créatif et dynamique. Un merci aux membres du comité qui nous accompagnent, nous soutiennent et travaillent chacun dans leur domaine à la réussite d'Arabelle, ainsi qu'aux membres de l'association. Tous nos remerciements sont également destinés à l'Etat de Genève, en particulier à la Conseillère d'Etat en charge du département des finances, dont le soutien est constant tant sur le plan financier qu'idéologique.

Merci à la Ville d'Onex pour ses appuis stables et sa participation à notre crèche. Merci à la Ville de Genève pour sa participation financière. Merci à tous les donateurs privés qui permettent de réaliser des activités externes et valorisantes pour nos femmes telles que : excursions diverses, cours de langue, conférences, sport, aménagement des locaux communs et des chambres. Un merci également à notre bailleur pour son écoute attentive et à notre "sponsor immobilier" pour sa générosité.



Anne-Lise Schweizer
Présidente

~Les images des 60 ans~









Photographe : Thibaut Fuks

~Poème à Arabelle~

Dans le jardin d'Arabelle, l'espoir éclot,
Enfants, femmes, égaux, dans un même berceau,
Un havre de tolérance, un rêve doré,
Où chaque cœur blessé peut enfin s'abriter.

Petits rires d'enfants, échos de l'avenir,
Les femmes, courageuses, bâtissent l'empire,
De l'égalité, une forteresse solide,
Arabelle, douce flamme, brille dans la nuit fluide.

Chaque main tendue, chaque regard sincère,
Tisse des liens d'amour dans cet univers,
Arabelle murmure des contes de paix,
Où chacun trouve enfin sa juste portée.

L'ombre du passé s'efface doucement,
Devant la lumière des jours naissants,
Arabelle, étoile de tolérance,
Guide les âmes vers la délivrance.

Femmes et enfants, ensemble, unis,
Luttent pour l'égalité, pour la vie,
Dans ce sanctuaire où l'amour danse,
Arabelle cultive l'espoir, immense.

Et quand le monde s'endort, paisible,
Sous les ailes d'Arabelle, indestructible,
L'égalité, l'espoir, la tolérance en émoi,
Rayonnent pour toujours, ancrés en soi.

Poème lu par Marc-Antoine La Torre lors du 60ème anniversaire d'Arabelle



~60 ANS D'ENGAGEMENT CONTRE LES VIOLENCES DOMESTIQUES~

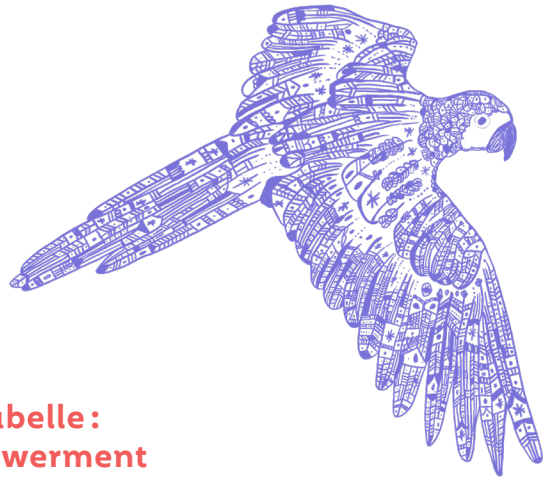
Des débuts pionniers aux avancées contemporaines

En 1964, lorsqu'Arabelle ouvrait ses portes à Genève, les violences domestiques restaient une affaire privée. Soixante ans plus tard, notre association célèbre non seulement sa longévité, mais aussi les progrès significatifs dans la reconnaissance et l'engagement contre ces violences.

Les grandes évolutions sociétales et législatives :

- 1960-1970 : Création d'Arabelle dans un contexte où les violences conjugales demeurent taboues
- 1980-1990 : Émergence d'une conscience collective sous l'impulsion des mouvements féministes
- 1993 : Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes[1]
- 2004 : En Suisse, les violences domestiques deviennent des délits poursuivis d'office
- 2005 : Loi cantonale genevoise instaurant des mesures d'éloignement pour les auteurs
- 2017 : Ratification par la Suisse de la Convention d'Istanbul[2]
- 2020-2024 : Nouveaux défis révélés par la pandémie COVID et l'ère numérique

[1] Declaration on the Elimination of Violence against Women Proclaimed by General Assembly resolution 48/104 of 20 December 1993. (1993). Dans Nations Unies. https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/declaration-elimination-violence-against-women



La transformation d'Arabelle : de l'assistance à l'empowerment

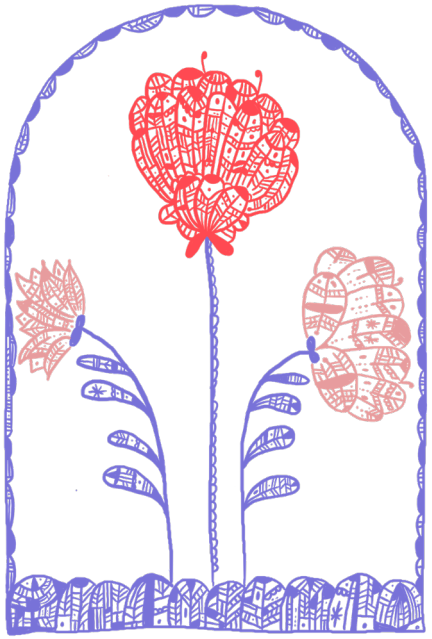
Notre association a évolué d'un modeste refuge à un centre intégré offrant :

- Un foyer d'hébergement sécurisé
- Une crèche spécialisée pour les enfants exposés aux violences
- Des soins spécialisés de psychomotricité et logopédie pour les enfants
- Des programmes d'autonomisation et de réinsertion
- Un accompagnement psychosocial et administratif complet
- Des interventions préventives dans la communauté genevoise

Nouvelles prestations ambulatoires :

- **AEMV** (Accompagnement Éducatif en Milieu de Vie) :
  Soutien aux familles dans leur environnement quotidien après l'hébergement au foyer
- **SES** (Service Externe de Soutien) :
  Accompagnement hors des structures d'hébergement
- **AEPI** (Accompagnement Externe de Première Intervention) :
  Réponse rapide aux situations d'urgence en attente d'une place d'hébergement

[2] Convention d'Istanbul - humanrights.ch. (s. d.). https://www.humanrights.ch/fr/pfi/fondamentaux/sources-juridiques/conseil-europe/istanbul/?gad_source=1&gclid=Cj0KCQjwm7q-BhDRARIsACD6-fX9OLKMY6AjsnQB4Qbag6F_5PyUVfjZsvfQVYT1xuMWaVdHbdaZ65waAi2BEALw_wcB



Ces services innovants permettent de s'ajuster aux problématiques sociales contemporaines, de requestionner l'institution traditionnelle des lieux de vie et de diversifier nos modalités de prise en charge pour mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque situation.

Au fil des décennies, notre approche a considérablement évolué. Là où les violences domestiques étaient autrefois principalement considérées sous l'angle des maltraitances physiques, Arabelle reconnaît aujourd'hui la complexité des situations. Nous prenons en compte la multiplicité des formes de violence (physique, psychologique, économique, sexuelle, numérique), leurs effets sur tous les aspects de la vie (santé, parentalité, emploi, relations sociales), ainsi que leurs impacts à long terme sur les femmes et leurs enfants. Cette vision holistique nous permet d'offrir un accompagnement véritablement adapté à chaque situation.

La professionnalisation : un enjeu crucial

Un des développements majeurs de ces dernières années réside dans la reconnaissance de la complexité intrinsèque des violences domestiques. Arabelle a mis en lumière que ce domaine ne relève pas d'une intervention généraliste, mais nécessite une professionnalisation hautement spécialisée. Les violences domestiques comportent des mécanismes psychologiques, sociaux et relationnels extraordinairement complexes et singuliers, qui requièrent une expertise pointue et nuancée.

Contrairement aux idées reçues, on ne s'improvise pas intervenant contre les violences domestiques. Cette prise de conscience a conduit Arabelle à développer des formations intensives et des parcours de spécialisation rigoureux pour ses professionnels. Nos équipes suivent désormais des cursus de formation continue approfondis qui abordent :

- Les cycles psychologiques de la violence
- Les mécanismes d'emprise
- Les traumatismes complexes
- Les stratégies de résilience
- Les approches juridiques et sociales spécifiques
- L'accompagnement psychotraumatologique

Cette professionnalisation représente aujourd'hui un défi majeur pour tous les acteurs souhaitant agir efficacement contre les violences domestiques. Elle garantit une intervention de qualité, respectueuse et véritablement transformatrice pour les personnes accompagnées.

Perspectives d'avenir

Malgré les progrès, une femme sur cinq en Suisse reste touchée par les violences domestiques. Notre vision pour l'avenir s'articule autour de trois priorités :

- Intensifier la prévention auprès des jeunes générations.
- Développer des solutions innovantes pour répondre efficacement à la problématique des violences domestiques.
- Renforcer la coordination entre acteurs institutionnels et associatifs.

Le défi des infrastructures adaptées

L'un des défis majeurs d'Arabelle, et ce depuis de nombreuses années, demeure l'amélioration de ses locaux. Cette mission s'avère particulièrement complexe dans le contexte genevois, où les biens immobiliers sont rares et onéreux. L'ADN de notre prise en charge repose sur un modèle architectural spécifique qui ne peut être improvisé. La reconversion de bâtiments existants, comme d'anciens hôtels, nécessiterait des aménagements considérables pour répondre aux exigences de notre accompagnement des femmes et enfants victimes de violences et ne répondrait pas à une prise en charge de qualité.

Plusieurs études récentes soulignent l'importance cruciale de l'environnement habitat dans le processus de reconstruction des personnes traumatisées. Selon une recherche publiée dans le *Journal of Environmental Psychology* (2022)[3], les espaces de vie peuvent soit entraver, soit favoriser considérablement la guérison psychologique après un traumatisme. Les aspects comme la luminosité, l'agencement des

[3] Bouchard, M., & Dupont, L. (2022). Architectural design and psychological healing: The impact of living spaces on trauma recovery. Journal of Environmental Psychology, 42(3), 215-230.

espaces communs et privés, ainsi que la sécurité perçue influencent directement le sentiment de sécurité et la capacité à se reconstruire. Une autre étude de l'Université de Genève (2023)[4] démontre que des espaces conçus spécifiquement pour répondre aux besoins des femmes victimes de violences peuvent réduire de 30% le temps nécessaire à la reconstruction psychologique.

Ces données scientifiques confirment notre conviction de longue date : disposer d'infrastructures adaptées n'est pas un luxe mais un besoin thérapeutique. C'est pourquoi, notre recherche de nouveaux locaux ou la rénovation des espaces existants demeure une priorité stratégique pour les années à venir.

Nous poursuivrons notre mission avec la même détermination qu'à nos débuts, adaptant nos méthodes aux réalités contemporaines, tout en préservant nos valeurs fondamentales de bienveillance et de respect.

Ces 60 années n'auraient pas été possibles sans nos partenaires, donateurs, bénévoles, et surtout, sans le courage des milliers de femmes qui nous ont fait confiance dans les moments les plus difficiles de leur vie.



Marc-Antoine La Torre
Directeur de l'Association
Foyer et Crèche Arabelle

[4] Girard, S., Martin, C., & Roux, P. (2023). Espaces de reconstruction : Analyse des environnements habités post-traumatiques. Cahiers de Psychologie Clinique, Université de Genève, 18(2), 45-62.



~Le mot de la directrice de crèche~

La crèche du Foyer Arabelle poursuit sa navigation selon le cap annoncé dans le dernier rapport d'activités.

L'année 2024 a été placée sous le signe de la communication et de la réflexion : l'équipe éducative questionne et affine le projet pédagogique pour une meilleure adéquation avec l'intervention éducative proposée sur le terrain et les processus sont clarifiés pour renforcer davantage la cohésion d'équipe. Ces travaux se poursuivront en 2025.

Dans l'intervalle, la crèche chemine dans un mouvement empreint à la fois d'équilibre et de remise en question, avec pour fil conducteur le plaisir des enfants à venir partager de riches moments en collectivité.

L'évènement clé de cette année 2024 a été le 60ème anniversaire de l'Association.

A cette occasion, la crèche a participé à la fête organisée en août pour tout le Foyer. Celle-ci s'est déroulée sous le signe du partage et de la convivialité.

Mais cet anniversaire nous rappelle surtout l'importance de l'existence d'un lieu tel que Arabelle. Car la question des violences domestiques reste à ce jour une



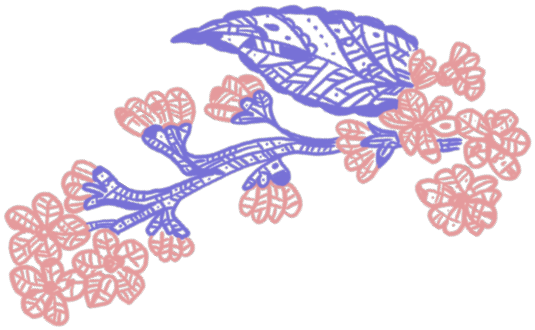
préoccupation certaine. En effet, le rapport de la Cour des comptes de décembre 2024 témoigne de la volonté cantonale de poursuivre son action, et je cite : « pour en finir avec les violences domestiques ».

Si la première évaluation publiée par la Cour des comptes en juillet 2014 a principalement été articulée autour de la prise en charge des victimes de violences domestiques (rapport n°81), c'est à présent l'évaluation de l'approche pour les auteurs de violences domestiques (rapport n°194) qui est abordée.

En attendant les résultats des axes d'amélioration proposés par la Cour des comptes à l'horizon 2028, il y a lieu de continuer à soutenir par une action concrète à la fois les victimes de violences et à la fois les campagnes pour la prévention et la sensibilisation sur les violences domestiques.

En tous les cas, c'est ce que l'équipe éducative de la crèche du Foyer Arabelle s'emploie à faire au quotidien par le biais de ses interventions éducatives.

Sandra Fredon
Directrice de la crèche Arabelle



~Les enfants au foyer~

Un accompagnement personnalisé

Depuis janvier 2024, désormais membres à part entière de l'équipe éducative, nous avons concrétisé notre réflexion sur le renforcement de l'accompagnement des enfants au sein du foyer. Au cours de notre stage préalable, nous avions mis en évidence que, étant donné les ressources éducatives à disposition, le suivi de la famille était principalement centré sur la réinsertion de la résidente la mère en l'occurrence. L'accompagnement des enfants en tant qu'individus à part entière méritait une attention particulière. Ainsi, un soutien renforcé dans l'accompagnement parental orienté plus spécifiquement vers l'enfant a donc été mis en place. Dans les faits, cela consiste à ajouter, dans le cadre du suivi de la famille, une personne éducative de référence pour les enfants lorsque la situation le nécessite.

Plusieurs outils ont été mis à disposition des enfants, notamment le « cahier Arabelle ». Il a été rédigé en s'inspirant de plusieurs structures éducatives que nous avons visitées. Il nous semblait important que les enfants aient, dès leur arrivée et jusqu'au départ, un support personnel pour se représenter la vie au sein du foyer qui devient le nouvel environnement pour toute la famille.
L'emblème symbolique est l'abeille Arabelle. Le cahier qui va les accompagner et les guider durant leur séjour comprend : un plan du quartier et du foyer pour mieux se repérer ; les professionnels qu'ils vont rencontrer ; des pages d'expression personnelle sur leur vécu ; une rubrique pour leurs photos souvenirs. Une page dédiée à la thématique de la violence cherche en outre à éviter que les enfants se sentent responsables du conflit qui oppose les adultes et dont ils sont le plus souvent témoins.
Cet outil est un véritable atout dans notre accompagnement progressif des enfants vers un accomplissement personnel.
Nous tenions à remercier tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de ce cahier : l'équipe et la direction d'Arabelle, l'imprimerie TRAJETS et tout particulièrement Sandra Ferlito pour ses magnifiques illustrations et ses belles idées.

Il nous reste du chemin à parcourir pour concrétiser les multiples étapes de ce projet. Toute l'équipe d'Arabelle nous soutient et nous encourage dans sa poursuite.
A ce stade, nous voulons intensifier la prise en charge des enfants selon leurs besoins spécifiques, au travers d'un accompagnement interdisciplinaire innovant.

Hanan Abbou et Maëva Campos Manzanera
Référentes enfant et accompagnantes à la parentalité



~Le défi du backlash~

Protéger les avancées dans un contexte mondial hostile

L'association Arabelle, est témoin quotidiennement d'une réalité troublante qui s'inscrit dans un phénomène plus large. Susan Faludi a brillamment conceptualisé ce phénomène dans son son ouvrage de référence *Backlash : La guerre contre les femmes*[1] - un mouvement de résistance ou de retour en arrière qui surgit précisément lorsque les femmes commencent à réaliser des avancées significatives. Ce "contrecoup" n'est pas accidentel, mais une réaction organisée face aux progrès féministes.

Aujourd'hui, un backlash inquiétant est observable mondialement. La montée des mouvements d'extrême droite, les politiques régressives promues par certains dirigeants, et les discours misogynes normalisés dans les sphères politiques et médiatiques représentent une menace réelle pour des droits durement acquis.

[1] Backlash de Susan Faludi - Éditions des femmes. (2023, 26 mai). Des Femmes. https://www.desfemmes.fr/essai/backlash/



Les avancées obtenues depuis le mouvement *#MeToo* et la grève historique des femmes de 2019 sont considérables. La parole s'est libérée, la sensibilisation a progressé, et certaines législations ont évolué positivement. L'association Arabelle a pu constater ces progrès à travers l'augmentation des signalements et une reconnaissance accrue de la gravité des violences domestiques.

Cependant, ces avancées demeurent fragiles. Les statistiques de violences ne diminuent pas significativement, les financements restent précaires, et les infrastructures d'accueil demeurent clairement insuffisantes face aux besoins.

Au foyer Arabelle, la demande d'hébergement dépasse largement la capacité d'accueil. Chaque refus représente une femme et souvent des enfants contraints de rester dans un environnement dangereux ou précaire.

C'est pourquoi, face à ce backlash, les efforts doivent persévérer et même encore s'intensifier pour préserver les acquis et continuer à avancer.

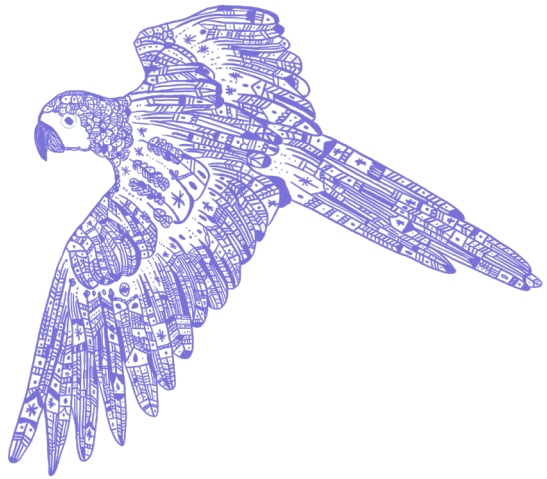
Cela passe par :

- **Le renforcement des structures d'accueil comme Arabelle, avec nécessairement une augmentation proportionnelle des capacités et des moyens financiers.**
- **La formation continue des professionnels, impliquant :**
  ~ Des programmes de sensibilisation dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la justice
  ~ Des formations spécialisées sur les mécanismes psychologiques des violences
  ~ Le développement de protocoles d'intervention adaptés
- **La prévention dès le plus jeune âge, à travers :**
  ~ Des interventions en milieu scolaire sur l'égalité, le respect mutuel
  ~ Des programmes de déconstruction des stéréotypes de genre
  ~ L'éducation affective et sexuelle
- **L'engagement communautaire et médiatique, dimension cruciale qui implique :**
  ~ La création de collectifs citoyens de vigilance
  ~ Le soutien et l'amplification des paroles de victimes de violences
  ~ Une mobilisation des médias pour déconstruire les discours misogynes
  ~ L'utilisation stratégique des réseaux sociaux pour sensibiliser et informer
  ~ Le développement de campagnes de communication positives et inclusives
- **La mobilisation politique pour des législations plus protectrices, notamment :**
  ~ Le renforcement des dispositifs juridiques de protection
  ~ L'allocation de budgets dédiés à la lutte contre les violences
  ~ La mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques publiques

Soutenir Arabelle signifie participer à cette résistance essentielle. Cela aide à créer un rempart contre ce backlash mondial, tout en construisant un avenir où chaque femme et chaque enfant pourront vivre libres de violence.

La vigilance et l'engagement doivent se maintenir, car des droits restent à acquérir pour les femmes, en dépit des résultats déjà obtenus. Et comme le montre le backlash, ils sont encore régulièrement menacés.

Marc-Antoine La Torre
Directeur de l'Association Foyer et Crèche Arabelle





~Point de vue sur la psychomotricité~

Définition de la psychomotricité

Cette approche, destinée aux enfants et aux adultes, explore le corps en mouvement et son interaction sensorielle, motrice, cognitive et affective avec l'environnement. Elle offre un espace d'expression corporelle et symbolique.

Séances proposées au sein d'Arabelle

• Séances Mère-enfant en dyade ou petit groupe, valorisant le jeu et l'exploration tout en répondant aux questionnements des mères sur le développement de leur enfant.

• Séances de psychomotricité individuelles, offrant aux enfants un soutien au développement et un espace pour symboliser leurs émotions.

Déroulement d'une séance avec un enfant

Les séances durent environ une heure. Un temps d'accueil permet souvent l'émergence d'un mouvement spontané chez l'enfant. À partir de là, on cherche à renforcer ses appuis corporels, relationnels, symboliques ou cognitifs. La séance alterne ces niveaux d'exploration selon son rythme. Par exemple, un enfant peut commencer par un jeu moteur avant d'aborder le symbolique, tandis qu'un autre suivra l'inverse et terminera par la détente. Ce qui importe le plus, c'est le passage d'un niveau d'expérience à l'autre, la cohérence qui se tisse au fil de la séance et qui soutient la régulation tonique, émotionnelle et l'individualité de l'enfant. Chaque séance est une démarche unique et personnelle.

Ce qui m'a touchée dans cette première année de collaboration avec le Foyer Arabelle

La rapidité avec laquelle les enfants peuvent se saisir d'un espace d'exploration et d'expression qui leur est propre. Les défenses peuvent prendre du temps à s'assouplir mais l'envie est d'emblée présente rendant les rencontres intenses.

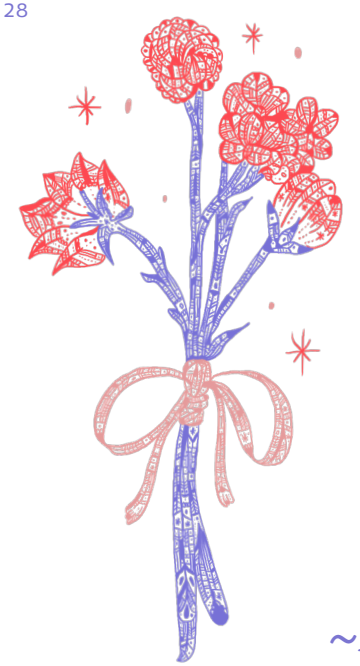
Les enjeux à dépasser

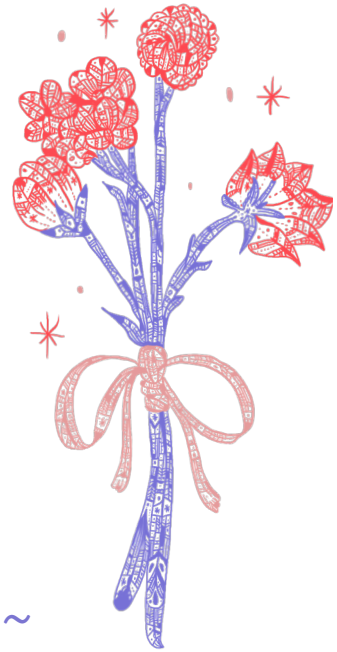
La psychomotricité est une pratique encore peu connue des femmes. Construire un projet qui a du sens pour elles demande du temps, tout comme instaurer un lien de confiance pour accompagner leur enfant dans un suivi. Cela repose sur un tissage relationnel fin, nécessitant une collaboration étroite avec les équipes éducatives et le soutien de l'institution.

Projets à venir

J'ai très envie de proposer un espace d'exploration corporelle aux femmes fragilisées par leur parcours de vie. Travailler sur leurs appuis corporels, leur ancrage, ainsi que leurs limites physiques et psychiques m'inspire, et j'espère pouvoir en accompagner certaines dans ce cheminement.

Ludivine Ginet
Psychomotricienne





~Le pôle santé~

En parallèle aux prestations de logopédie et de psychomotricité, le pôle santé a continué de développer ses activités durant toute l'année 2024, tant pour les résidentes et leurs enfants que pour l'équipe éducative.

L'approche repose sur deux fondements principaux. Il s'agit tout d'abord de développer le réseau des professionnel.e.s et de le faire connaître à l'équipe éducative, plutôt que de se substituer à lui et de réaliser systématiquement les activités avec nos propres ressources. Nous avons ainsi fait appel à de nombreux.ses partenaires, associations, institutions, le plus souvent actives dans le milieu de la santé et dont les prestations représentaient un apport certain pour les résidentes et leurs enfants. On peut citer ainsi la rencontre avec REPR[1], une association pour les familles à l'épreuve du pénal à laquelle nous recourons parfois pour les enfants dont un parent est incarcéré.

[1] Relais Enfants Parents - Pour les familles à l'épreuve du pénal. https://www.repr.ch/

D'autres rencontres pour l'équipe ont eu lieu avec: le Groupe santé Genève[2], l'Association Aspasie[3], Carrefour addictions[4] pour l'alcool et le tabac notamment, Camarada[5], l'Unité mobile des urgences sociales[6], l'antenne santé sexuelle de la ville d'Onex[7], le Pôle santé de la ville d'Onex[8] (avec la mise à disposition d'un distributeur de protections menstruelles), la Consultation pour personnes ayant une addiction des HUG, l'Association de prévention des violences envers les enfants et adolescents[9].

Certaines de ces associations ont pu dans un second temps proposer leurs compétences aux résidentes et leurs enfants. Le service de Soins dentaires de la Croix-Rouge[10] a également fait une activité de prévention et d'éducation sur les soins quotidiens de la bouche et des dents.



[2] Groupe santé Genève. https://groupesantegeneve.ch/

[3] Aspasie - Association genevoise pour la défense des travailleur.ses du sexe. https://www.aspasie.ch/

[4] Carrefour addictionS | Prévention chez les jeunes. https://carrefouraddictions.ch/

[5] Camarada – Centre d'accueil, de formation et d'insertion professionnelle. https://www.camarada.ch

[6] Unité mobile d'urgences sociales - UMUS. https://www.imad-ge.ch/prestations/unite-mobile-durgences-sociales/

[7] Antenne santé sexuelle. https://www.onex.ch/mon-quotidien/prestations-liees-a-la-sante/antenne-sante-sexuelle-569

[8] Pôle Santé Onex. https://www.onex.ch/mon-quotidien/prestations-liees-a-la-sante/

[9] Association de prévention des violences - Patouch. https://patouch.ch/

[10] Soins dentaires Croix-Rouge. https://www.croix-rouge-ge.ch/activites/populations-vulnerables/soins-dentaires-croix-rouge#:~:text=Pour%20prendre%20un%20rendez%2Dvous,Vous%20%C3%AAtes%20dentistes%20%3F

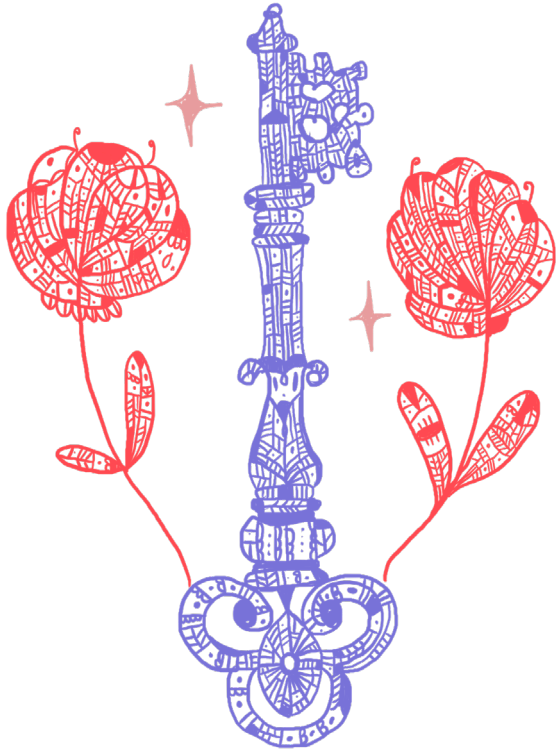


Il s'agit ici du second fondement de notre approche, à savoir la volonté de s'adresser à la fois à l'équipe éducative et aux résidentes. En 2024, ce fut le cas en particulier pour les gestes de premiers secours. Suite à l'acquisition d'un défibrillateur pour le foyer, toute l'équipe de la crèche et du foyer a suivi des cours de premiers secours auprès de Save a life[11]. Un contenu comparable a pu être proposé aux femmes par Proslife[12], sur un mode bénévole.

Cela concernait autant l'apprentissage de gestes d'urgence (étouffement de l'enfant par exemple) que la répétition de messages de prévention de la noyade (utilisation systématique des manchons). Ceci est indispensable au vu de la popularité de la pataugeoire et des plages du lac pendant l'été. Avec les collègues de l'accompagnante à la parentalité, nous avons étendu ces formations à divers soins quotidiens aux enfants en bonne santé ou malades. Ainsi, nous avons débuté des cours de prise de la température et d'orientation dans le réseau de soins de pédiatrie d'urgence. Chaque participante s'est vu remettre une boîte avec le matériel correspondant au contenu du cours, par exemple le thermomètre et la liste des numéros utiles en cas de maladie de son enfant.

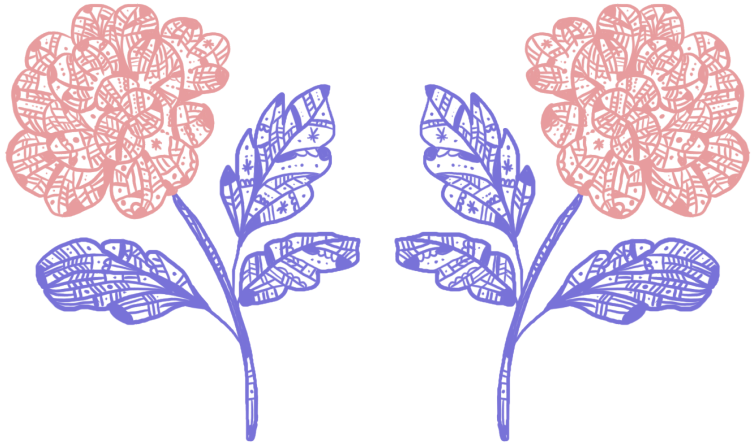
[11] Save a Life. https://www.save-a-life.ch/

[12] ProsLife. https://www.proslife.ch/



La santé psychique reste une préoccupation majeure, car elle a indéniablement des répercussions sur l'équilibre personnel de la femme, ses relations avec ses enfants et par conséquences sur ses compétences parentales, tout comme sur l'atmosphère de la vie au foyer qui peut être soit bénéfique, soit déstabilisante sur l'état de santé de la personne concernée. De ce fait, la coordination des soins psychiques avec les professionnel.les impliqués, la promotion de la santé mentale et son interdépendance avec la santé physique retiennent toute notre attention. Ainsi par exemple la piscine d'Onex[13] facilement accessible par sa proximité et son prix modéré, est une ressource particulièrement appréciée par des femmes qui bougent parfois trop peu ou qui suivent un traitement à base de psychotropes relativement lourd.

[13] Onex Natation. https://onex-natation.ch/



Toujours dans le domaine de la santé mentale, pour les enfants, des prestations de zoothérapie et d'art thérapie en groupe sont organisées. Si les enfants apprécient beaucoup ces activités, leur participation régulière et dans la durée sont un défi, autant sur le plan de l'organisation de ces séances, que de l'encouragement et de l'engagement continu des mères à la participation de leurs enfants. Soit les agendas sont chargés par divers rendez-vous (administratifs, thérapeutiques) de la mère ou de l'enfant, soit la crainte devant le stigma « mon enfant a un trouble mental » ou encore « mon enfant n'est pas normal » freine l'accès. Dans un tel contexte, continuer à proposer ces activités est primordial, d'autant plus que si, sur le plan des assurances médicales ces prestations sont parfois remboursées par une assurance complémentaire, cette dernière fait défaut auprès de la classe sociale des résidentes du foyer.

Outre l'organisation de ces activités de formation, promotion et éducation pour la santé, la coordination de santé a porté sur l'organisation et l'accompagnement à d'avantage de rendez-vous médicaux et des visites à l'hôpital pour des résidentes hospitalisées.



Globalement, on peut commencer à se réjouir d'une lente tendance en faveur d'une meilleure adhérence aux traitements et aux diverses consultations médicales, ainsi qu'un recours moindre aux services d'urgence. Malgré la réserve que l'on peut appliquer à ces chiffres recueillis pour la première fois en 2024 et leur lien de corrélation, on constate une réduction dans les appels au 144 (un par mois en moyenne sur le dernier trimestre, contre trois au début 2024). L'avenir dira si cette évolution se confirme.

La coordination de santé a pu également s'ajouter aux prestations de l'accompagnement en milieu de vie (AEMV), notamment en incluant les divers aspects sanitaires lors de la rencontre de préparation au départ du foyer, afin d'assurer une meilleure continuité des prestations, voire à leur réorganisation dans le quartier du nouveau lieu de vie de la famille.

Catherine Ritter
Coordinatrice de santé, médecin

~Séjour à Leysin~

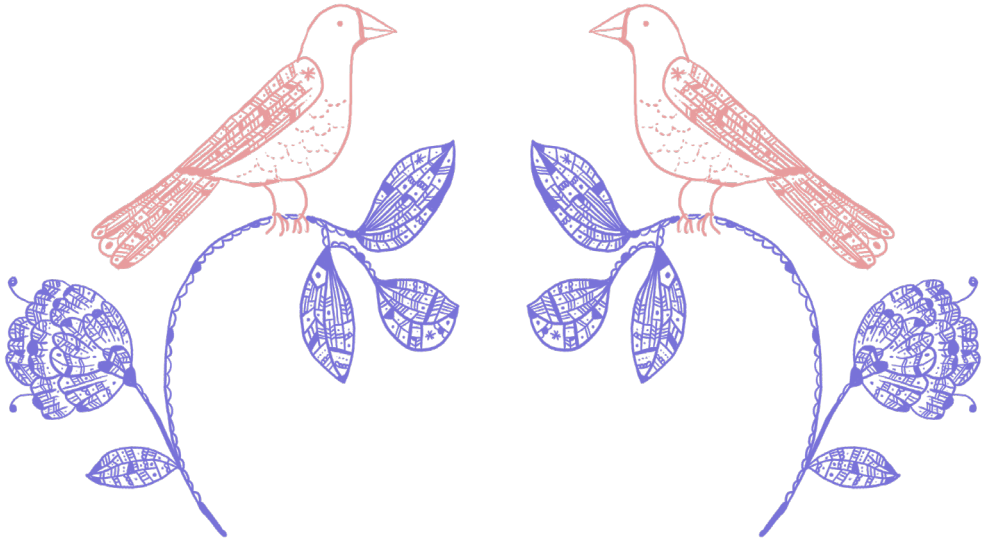
Week-end à la montagne

Pour la troisième année consécutive, Arabelle a organisé un week-end à la neige pour les résidentes et leur(s) enfant(s).

Ces séjours hors foyer comportent de nombreux bénéfices : Une proximité avec la nature, une meilleure connaissance des un.e.s et des autres ; la consolidation des liens entre l'équipe éducative et les résidentes, entre les femmes elles-mêmes et avec leurs enfants ; un environnement propice aux expériences qui favorisent le développement de l'enfant.

Ces vacances durant lesquelles sont proposées diverses activités (piscine, balades, tobogganing, etc.) permettent également aux familles de découvrir de nouveaux horizons et de prendre de la distance par rapport aux tracas du quotidien.

Le foyer privilégie depuis trois ans le même hôtel avec demi-pension, l'Alpine Classic Hôtel, qui accueille toujours chaleureusement notre groupe. Les familles bénéficient chacune de leur chambre et salle de bain individuelle, ce qui leur assure un confort supplémentaire bien apprécié des personnes ayant fait face à des situations extrêmement précaires.



L'équipe éducative est présente pour faire en sorte que le séjour se déroule au mieux pour tout le monde, pour assurer la gestion du programme et des activités, la sécurité de toutes et tous et pour continuer à mettre en œuvre l'accompagnement socio-éducatif auprès des familles dans un autre contexte, tout en partageant des moments récréatifs et joyeux. Elle veille au bien-être des résidentes et des enfants et régule les conflits si nécessaire.

Le séjour à Leysin est toujours une belle et riche expérience, du côté des professionnel.le.s comme des familles (première exposition à la neige pour certaines !). Il devient un souvenir précieux que toutes et tous aiment se remémorer, notamment autour des photos partagées.

Romane Brulhart
Éducatrice sociale

~Témoignage d'une résidente~

Claire, 22 ans

L'accompagnement éducatif en milieu de vie (AEMV) est proposé aux femmes une fois qu'elles quittent le Foyer Arabelle. Il s'agit d'une continuité de l'accompagnement qu'elles recevaient au foyer, mais cette fois-ci à domicile. Une éducatrice leur rend visite une fois par semaine pendant trois mois (renouvelable) pour assurer une transition plus douce dans leur nouveau cadre de vie.

Claire (prénom d'emprunt), 22 ans, bénéficie de cet accompagnement depuis plusieurs mois et nous témoigne de son expérience.

Quels souvenirs gardez-vous de votre passage au foyer ?

Je garde en souvenir les éducateurs.trices et les responsables qui se sont occupés de moi ; ils étaient très attentionnés et je sentais qu'ils me comprenaient. Ils étaient réellement là pour moi, à l'écoute, faisant tout leur possible pour m'aider au mieux. Dans les moments les plus difficiles, ils m'encourageaient, m'aidaient à trouver la force de continuer, à croire en moi et à percevoir mes propres forces, celles que je ne voyais pas. Je ne les oublierai jamais.

Que vous a apporté votre séjour à Arabelle ?

Mon séjour m'a apporté sécurité, assurance et confiance en moi. Il m'a appris à ne plus me laisser sombrer, à me relever. Cette expérience a été très forte pour moi et m'a

profondément transformée. J'allais vraiment mal, mais je peux dire que la personne que je suis aujourd'hui, c'est en grande partie grâce à cette étape de ma vie en foyer. Si j'ai pu avancer, parcourir tout ce chemin, envisager l'avenir et avoir mon propre appartement, c'est grâce au soutien des personnes d'Arabelle.

Comment vivez-vous l'AEMV depuis votre départ du foyer ?

Je pourrais dire que ce sont mes anges gardiens. Avec eux, je me sens protégée, en sécurité, comme en famille. Si quelque chose devait arriver à Genève, ma première pensée irait vers eux, car je peux compter sur eux. Je tiens à les remercier, et à remercier Dieu de les avoir mis sur mon chemin.

Comment vous sentez-vous aujourd'hui dans votre nouvelle vie ?

Aujourd'hui, je me sens bien, alors que ce n'était pas le cas avant. Je ne pensais pas pouvoir m'en sortir, mais cela me donne de la force, de la confiance et m'aide à être en paix avec moi-même, à m'écouter et à mieux me connaître.

Quels conseils donneriez-vous à une femme qui entre au foyer aujourd'hui ?

Je conseillerais de faire confiance aux responsables, car les personnes qui travaillent dans ce type de lieu sont des êtres humains. Ils méritent du respect et de la reconnaissance, d'autant plus qu'ils ont leurs propres problèmes tout en faisant preuve d'empathie et de sensibilité pour nous accompagner. Il est important de les laisser faire leur travail, de respecter l'environnement dans lequel on se trouve, mais surtout les personnes qui nous entourent.





~Portrait~

La secrétaire administrative

Présentation
J'ai 61 ans, suis maman de quatre enfants, et j'ai une formation de secrétaire/réceptionniste dans l'hôtellerie, profession que j'ai exercée pendant cinq ans avant de quitter cette branche pour avoir des horaires plus réguliers. Par la suite, j'ai travaillé une dizaine d'années à titre bénévole au Bureau Genevois d'adoption, en qualité de responsable des adoptions en Russie.

Comment es-tu arrivée à Arabelle et depuis quand ?
Après avoir élevé mes quatre enfants et donc être restée éloignée du milieu professionnel pendant quelques années, j'étais à la recherche d'une activité à temps partiel et d'un nouveau défi. J'ai répondu à une petite annonce parue dans la Tribune de Genève et j'ai été engagée à Arabelle en juin 2007. Depuis lors, j'occupe un poste de secrétaire administrative & RH à 60%.

Quels changements as-tu vécus et observés depuis tes débuts à Arabelle ?
En dix-huit ans de présence à mon poste, j'ai travaillé avec trois directions différentes, ce qui forcément a apporté de nombreux changements sur le plan managérial. Par ailleurs, l'utilisation depuis sept ans d'un logiciel de gestion des horaires et des dossiers des bénéficiaires, a considérablement fait évoluer et facilité mon travail de planification et de suivi.

Quelques points concrets de comparaison
Le nombre de collaborateurs a nettement progressé ces dernières années. Nous sommes par exemple passés de quatre éducateurs sociaux en 2007 à une équipe éducative de treize personnes fixes à ce jour, complétée par un pool de remplaçants de quatre éducatrices supplémentaires. En 2007, il n'y avait que deux stagiaires HETS au foyer par année. À ce jour, nous engageons également des stagiaires Erasmus ainsi que des stagiaires maturité professionnelle, soit en moyenne huit à dix personnes par année, au foyer.

Un beau souvenir à Arabelle
La naissance d'un bébé pendant le séjour de sa maman à Arabelle est toujours un beau souvenir, certains liens « privilégiés » avec quelques enfants qui viennent nous rendre visite dans les bureaux sont également de jolis moments.

Quel projet proposerais-tu à Arabelle ?
Depuis que je travaille à Arabelle, il est question de rénovation ou de changements des bâtiments. Ce projet n'a pas encore pu voir le jour, mais il semble être en bonne voie, ce qui améliorera beaucoup le quotidien des résidentes, tout comme celui des collaborateurs.

Myriam Daille
Secrétaire administrative et RH



~Portrait~

La directrice de la crèche

Présentation

Bonjour ! Je me prénomme Sandra, j'ai 50 ans et j'évolue professionnellement dans le domaine social depuis trente ans.
J'ai été engagée à Arabelle en octobre 2023 pour un mandat d'expertise de six mois à la crèche du foyer.

Ton meilleur souvenir à Arabelle

Sans aucune hésitation : la sortie luge organisée en février 2024 par l'équipe éducative pour les groupes Yuccas et Bambous. Ce genre d'évènement symbolise une forme de « touche personnelle » propre à la SAPE (structure d'accueil petite enfance) ; il permet aux enfants de découvrir ensemble d'autres horizons hors des locaux de la crèche ; il offre une opportunité à l'équipe éducative de développer une attention différente au groupe. Partir à l'aventure, c'est oser d'autres possibles !



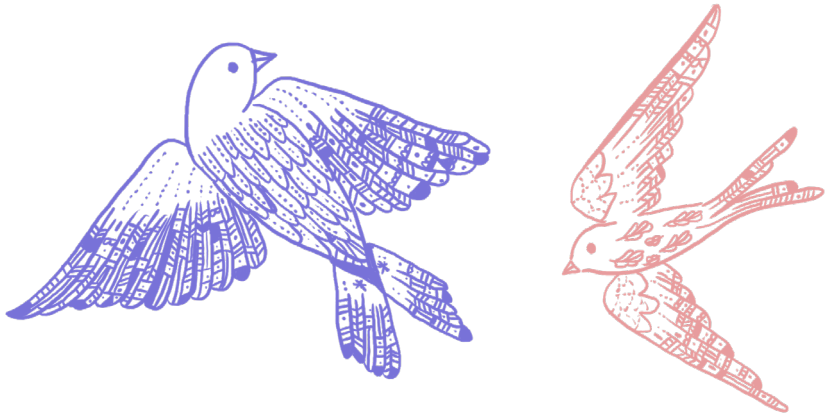
Ta plus grande difficulté à Arabelle

N'étant pas présente depuis une très longue période à Arabelle, j'aurais plutôt tendance à parler de particularité plutôt que de difficulté : il s'agit de la très nette différence de culture professionnelle observée au quotidien entre le domaine social foyer et le domaine social petite enfance (qui laisse apparaître en filigrane l'enjeu de la transversalité). En effet, ces deux cultures professionnelles se retrouvent au sein d'une même et unique association. Pour autant la connaissance, la compréhension et l'ajustement de l'une à l'autre ne semble pas être une évidence. Alors comment faire en sorte que cela devienne une richesse commune ?

Quel projet proposerais-tu à Arabelle ?

Un travail de fond sur cet aspect majeur que représente la transversalité.

Sandra Fredon
Directrice de la crèche Arabelle



~Portrait~

L'équipe éducative - Regards croisés

Pia et Hugo, éducateur.trices au foyer depuis 12 ans, parlent de l'évolution de leur pratique.

Qu'est ce qui vous a motivé à intégrer cette structure ?

Pia : J'ai travaillé dans un centre de jour en Finlande, et l'expérience de la vie en collectivité m'a beaucoup plu et motivée à rejoindre le Foyer Arabelle. J'apprécie l'évolution constante de mon travail et l'accompagnement des femmes et enfants, source d'expériences variées.

Hugo : Ma motivation vient du travail social auprès d'un public précaire et invisibilisé, une passion qui reste forte malgré les exigences de disponibilité et de remise en question personnelle.

Comment décririez-vous votre rôle et votre mission aujourd'hui ?

P : J'accompagne les femmes et leurs enfants dans des périodes difficiles, leur apportant sécurité et repères pour se rétablir. Je les soutiens également pour élaborer un projet adapté afin qu'elles puissent se reconstruire après une situation de crise le plus souvent extrêmement complexe.

H : Mon rôle a évolué, je prends aussi la casquette de praticien formateur, avec un travail de recrutement des stagiaires.

Quelles évolutions avez-vous observées au foyer ?

P : L'accompagnement est devenu plus personnalisé, avec des soutiens variés, et les besoins des bénéficiaires, notamment psychologiques, sont devenus plus complexes.

H : Les perceptions des violences ont évolué après #MeToo et #BalanceTonPorc. Nous faisons face à plus de sollicitations, avec des attentes claires, plus d'autonomie et de visibilité. Les résidentes sont mieux à même de nommer leurs besoins, mais leur principal objectif reste de sortir de situations de violence et d'obtenir un logement.

Quels ont été les défis majeurs rencontrés par la structure au fil du temps ?

P : Nous avons traversé une période sans direction au foyer, durant laquelle nous avons géré l'essentiel par nous-mêmes. L'objectif était surtout de maintenir la structure et le travail en place.

H : Les principaux défis rencontrés par la structure ont débuté avec l'absence de lois protégeant les victimes de violences conjugales. Depuis l'entrée en vigueur de la convention d'Istanbul en 2018 en Suisse, les

effets positifs ont été nombreux. Cependant, le manque de places d'hébergement en foyer reste un problème majeur.

Comment l'équipe éducative a-t-elle évolué ?

P : L'équipe éducative a évolué avec un accompagnement renforcé et de nouvelles missions, telles que l'AEMV (Accompagnement Éducatif en Milieu de Vie), le SES (Service Externe de Soutien) et l'accompagnement des femmes dans les appartements relais.

H : L'équipe est passée de cinq à une quinzaine de membres, ce qui apporte de la diversité professionnelle tout en demandant une grande capacité d'adaptation. Les échanges avec la crèche restent essentiels.

Quelles sont les plus grandes forces et les défis du travail en équipe ?

P : La multidisciplinarité et le soutien mutuel sont nos forces. Les défis concernent le manque de temps pour échanger entre nous et la répartition des espaces de travail.

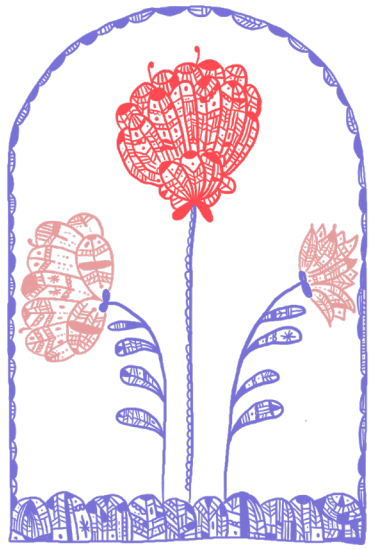
Quels sont les défis de votre métier ?

P : Malheureusement, il existe des listes d'attente partout, que ce soit pour obtenir un suivi à l'extérieur ou accéder à un appartement.

H : Le travail social reflète le monde de manière déformée. Malgré le manque de reconnaissance, il reste essentiel. Il permet de prévenir les conflits, agit sur la pauvreté et aide les personnes dépendantes de l'aide sociale à s'intégrer et à faire évoluer la société.

Quels conseils donneriez-vous à un éducateur qui débute aujourd'hui dans ce domaine ?

H : De se lancer, en choisissant une institution qui partage ses propres valeurs. Le travail social est un domaine riche, exigeant, mais rempli de rencontres et d'apprentissages.



Y a-t-il un moment ou une histoire qui vous a particulièrement marqué(e) dans votre parcours ?

P : L'accueil d'une femme mineure avec un bébé prématuré m'a particulièrement marquée.

H : De nombreux moments et histoires d'êtres humains en situation de grande vulnérabilité, de précarité ou de souffrance m'ont profondément touché.

Quel impact pensez-vous que votre travail a eu sur les femmes et les enfants que vous avez accompagnés ?

P : J'espère que les femmes auront pu se reconstruire et bâtir un avenir positif.

H : L'être humain possède une capacité d'évolution et de résilience remarquable. Mon rôle est de permettre aux femmes de sortir du mode de survie pour amorcer leur reconstruction et se projeter dans l'avenir, même si tout est souvent à recommencer.

Pia Häikiö Rautanen
Educatrice sociale

Hugo Puissant-Bayard
Educateur social

~Portrait~

Le civiliste

Présentation

Je m'appelle Ruben, j'ai 20 ans et je poursuis une affectation de neuf mois en tant que civiliste au Foyer Arabelle. J'ai eu ma maturité au Collège Calvin l'année passée en OS Bio-Chimie, et utilise donc cette année pour effectuer mon service civil. Je fais beaucoup de violon, j'aime la course, le vélo, et adore découvrir de nouvelles choses et accumuler des expériences.

Pourquoi avoir choisi Arabelle pour ton service civil ?

J'ai trouvé le poste à Arabelle via la plateforme eZivi et étais intéressé par son équilibre entre les tâches plus pratiques et le contact avec les enfants, en plus de la cause importante que le foyer défend.

Quel est ton meilleur souvenir à Arabelle ? Ou tout simplement quelque chose qui t'a marqué.

Je dirais que mes meilleurs souvenirs résident dans les rires et sourires partagés avec les résidentes et les membres de l'équipe éducative après avoir surmonté une difficulté. C'est là que l'on tisse le plus de liens et que l'on est le plus contents d'avoir été ensemble. Le week-end à Leysin était aussi très sympa !

Ta plus grande difficulté

Il est parfois difficile de prendre ses distances ou de se détacher un peu de ce qui se passe au foyer, c'est prenant.

Des projets à proposer pour Arabelle ?

Je ne serais pas contre davantage de sorties inter-collaborateurs.

Que sera l'après Arabelle pour toi ?

Je compte me lancer dans des études à l'EPFL, sûrement en chimie ou en génie civil.

Un fait que tu souhaites nous apprendre ?

Les molécules aromatiques du citron et de l'orange sont globalement les mêmes. Elles se fixent juste dans deux sens différents sur les capteurs gustatifs.

Un conseil pour un futur civiliste à Arabelle ?

Il ne faut pas hésiter à prendre des initiatives, mais aussi savoir être persistant car tout ne se passe pas toujours comme prévu.

Veux-tu ajouter quelque chose ?

Je tiens sincèrement à remercier toute l'équipe. C'est une chance de découvrir la vie du foyer à leurs côtés.

Ruben Alfandary
Civiliste au Foyer Arabelle





~Statistiques~

210
demandes d'hébergement reçues

dont

16
demandes acceptées

15
femmes qui ont quitté le foyer

37
femmes hébergées

47
enfants hébergés

Nombre d'enfants à la crèche :

21 enfants du foyer

41 enfants de la commune

33 ans
Âge moyen des femmes

2 naissances

81%
des résidentes victimes de violences domestiques

99,7 %
taux d'occupation

53%
d'enfants en âge préscolaire

11,4 mois
Durée moyenne du séjour

~Organe de révision~

CF révision

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint de l'exercice 24
A l'Assemblée générale des membres de
L'ASSOCIATION FOYER ARABELLE, Onex

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, Tableau de financement, Tableau de variation de capital et annexe, de l'ASSOCIATION FOYER ARABELLE, Onex pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC et aux exigences légales incombe au Comité de votre Association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC 21 et que ces comptes ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Genève, le 10 mars 2025 / 4 - 2

Cf Compagnie fiduciaire de révision sa

Alexandra BEHAL
Experte-réviseuer agréée

Patrick MONNEY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :
Comptes annuels comprenant :
- bilan au 31.12.2024
- compte de profits et pertes
- annexe aux comptes annuels

CF Compagnie fiduciaire de révision sa
Boulevard des Philosophes 17
CH-1205 Genève

Tél. +41 22 705 15 50
Fax +41 22 705 15 16

E-mail: info@cfsa.ch
Site: www.cfsa.ch

IBAN CH78 8018 1000 0098 3316 1
N° TVA: CHE-106.761.121
N° ASR: 505077

EXPERT SUISSE

~Comptes~

Bilan au 31 décembre 2024
en CHF

ACTIF	Notes	2024	2023
Caisse		6 109,05	4 493,80
CCP 12-17615-0		538 149,52	492 794,40
BCGE		3 726,40	3 702,20
Total de la trésorerie		**547 984,97**	**500 990,40**
Débiteurs/pensions		207 916,30	208 907,70
Autres créances à court terme		2 515,60	570,00
Rémunération dues			-
Provision pour débiteurs douteux		-47 038,00	-21 760,40
Créances résultant de prestations de services	1	**163 393,90**	**187 717,30**
Avoirs à recevoir /transfert		16 094,80	18 463,65
Charges constatées d'avance	2	230 824,60	199 237,24
Actifs de régularisation	3	**246 919,40**	**217 700,89**
Total de l'actif circulant		**958 298,27**	**906 408,59**
Matériel mobilier, électroménager		5 453,09	2 575,68
Matériels et logiciels informatiques		-	447,00
Aménagements, installations		13 830,85	22 276,25
Aménagements, installations pris en charge par fonds		48 765,58	-
Immobilisations corporelles nettes		**68 049,52**	**25 298,93**
	4		
Total de l'actif immobilisé		**68 049,52**	**25 298,93**
TOTAL DE L'ACTIF		**1 026 347,79**	**931 707,52**

Bilan au 31 décembre 2024
en CHF

PASSIF	Notes	2024	2023
Rémunérations dues		-	3 749,75
Créanciers sociaux		48 978,65	72 209,60
Autres dettes à court terme	5	**48 978,65**	**75 959,35**
Créanciers	6	154 936,66	36 311,90
Charges à payer	6	16 666,73	14 653,75
Provision vacances 2024	6	38 406,41	29 397,49
Produits reçus d'avance	11,2	27 086,70	23 437,00
Passifs de régularisation		**237 096,50**	**103 800,14**
Total des engagements à court terme		**286 075,15**	**179 759,49**
Fonds Solidarité	6,1	88 331,69	59 387,06
Fonds affectés	6,2	36,05	36,05
Fonds Aménagement	6,3	45 788,27	72 558,77
Fonds Loterie Romande	6,4	-	-
Fonds AEMV	6,5	-	14 944,99
Fonds Magester	6,6	30 137,00	30 137,00
Fonds Soutien à la parentalité/transversal	6,7	-	-
Fonds Covid	6,8	5 013,59	5 013,59
Fonds Boutique	6,9	5 240,94	5 240,94
Fonds Pierre Mercier	6,10	-	-
Fonds Extension crèche	6,11	34 258,63	262 085,81
Fonds SES	6,12	-	1 375,21
Fonds Genève pour le bien commun	6,13	2 047,64	2 047,64
Fonds vacances d'été	6,14	27 618,24	20 031,19
Fonds Carfagni	6,15	62 031,25	8 146,40
Fonds OAK	6,16	-	51 246,15
Fonds divers	6,17	-	28 066,04
Fonds garde enfants	6,18	44 967,60	17 119,15
Fonds Lucienne Thévenoz	6,19	29 739,84	28 001,00
Fonds Accompagnement externe de première intervention	6,20	6 898,45	66 460,00
Fonds Amort. Immo Loterie Romande		18 800,10	-
Fonds Amort Immo Carfagni		3 917,05	-
Fonds Amort Immo Aménagement		26 048,53	-
Total du capital des fonds		**430 874,87**	**671 896,99**
Total des capitaux étrangers, dont avoir du fonds		**716 950,02**	**851 656,48**
Capital versé		374 344,91	374 344,91
Réserve de subventions non dépensées 2009-2012		-	35 915,56
Subventions communales non affectées 2009-2012		-	8 154,80
Bénéfice cumulé crèche externe Ville d'Onex	13	10 657,66	26 019,49
Perte cumulée sur part subventionnée		-	*-109 254,83*
Perte cumulée sur la durée du contrat		-	*-283 768,43*
Résultat reporté acquis définitvement Arabelle		-304 951,53	-
Résultat de l'exercice		229 346,73	*28 639,54*
Total fonds propres		**309 397,77**	**80 051,04**
TOTAL PASSIFS		**1 026 347,79**	**931 707,52**

Compte d'exploitation 2024
en CHF

Produits d'exploitation	Notes	Budget 2024	2024	2023
Subventions	7	*2 167 300,00*	*2 180 148,00*	*1 548 841,00*
Subvention exceptionnelle Etat GE*		-	-	-
Dons divers, Communes, Entreprises/Fondations*		*12 000,00*	*334 379,33*	*483 705,70*
Cotisations de l'Association		*3 500,00*	*1 050,00*	*1 798,75*
Pensions	9	1 647 350,00	1 620 802,10	1 611 828,60
Repas		2 900,00	3 174,00	3 348,00
Crèche externe		240 000,00	269 491,05	269 050,90
Buanderie		2 400,00	1 005,50	1 375,60
Recettes diverses				0,00
Produits hospice général garde enfants			29321,02	7257,00
Produits nets de prestations de services		*1 892 650,00*	*1 923 793,67*	*1 892 860,10*
Commission impôt à la source		950,75	1 050,00	505,25
Produits divers	10	7 000,00	82 831,51	17 228,15
Autres produits d'exploitation		*7 950,75*	*83 881,51*	*17 733,40*
Total des produits d'exploitation		**4 083 400,75**	**4 523 252,51**	**3 944 938,95**

Charges d'exploitation	Notes	Budget 2024	2024	2023
Salaires	11,1	2 755 024,00	2 939 191,00	2 354 502,99
Variation provision de vacances	11,2	-	9 008,90	-11 189,90
Autres charges personnel	11,3	33 292,16	26 111,36	31 840,62
Charges sociales		578 555,04	594 474,20	512 051,98
Déplacements et frais divers personnel		2 000,00	3 656,50	4 548,80
Frais de formation		40 000,00	11 844,25	13 843,89
Indemnités journalières	11,4		-276 190,95	-104 150,47
Charges de personnel		*3 408 871,20*	*3 308 095,26*	*2 801 447,91*
Alimentation		118 010,00	148 651,52	141 150,69
Frais de locaux et entretiens divers*	12,1	390 546,00	599 554,93	383 294,20
Frais éducatifs *	12,2	17 604,00	348 647,88	445 134,38
Frais administratifs	12,3	89 372,00	115 862,03	89 603,03
Perte sur pensionnaires	12,3			
Autres charges d'exploitation		*615 532,00*	*1 212 716,36*	*1 059 182,30*
Total charges d'exploitation		**4 024 403,20**	**4 520 811,62**	**3 860 630,21**
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT RESULTAT FINANCIER ET PROVISIONS		**58 997,55**	**2 440,89**	**84 308,74**
Amortissements		*6 200,00*	*23 303,90*	*11 728,99*
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT RESULTAT FINANCIER		**52 797,55**	**-20 863,01**	**72 579,75**
Produits financiers - intérêts créanciers		5,00	24,20	14,20
Charges financières - frais de banque et CCP		190,00	454,27	231,70
RESULTAT FINANCIER		**-185,00**	**-430,07**	**-217,50**

Comptes d'exploitation 2024
en CHF

Charges d'exploitation	Notes	Budget 2024	2024	2023
Produits sur exercices antérieurs/exceptionnels		-	-	-
Charges sur exercices antérieurs		-	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**-**	**-**	**-**
Fonds affectés - attributions			-334 379,33	-483 705,70
Fonds affectés - utilisations			585 019,14	439 982,99
RESULTAT DES FONDS (attributions/utilisations nettes)		**-**	**250 639,81**	**-43 722,71**
RESULTAT DE L'EXERCICE			229 346,73	28 639,54
Résultat de l'exercice secteur Foyer y compris service de crèche			**178 105,04**	**44 001,37**
Résultat de l'exercice secteur crèche externe Ville d'Onex			**51 241,69**	**-15 361,83**
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT TRAITEMENT DU RESULTAT		**52 612,55**	**229 346,73**	**28 639,54**
Ville d'Onex			***51 241,69***	***-15 361,83***
Département des finances			59 180,58	9 393,89
Délégation à la Petite Enfance			5 451,12	1 555,88
TRAITEMENT DU RESULTAT POUR ARABELLE		**52 612,55**	**113 473,34**	**33 051,60**



Remerciements

Arabelle remercie chaleureusement les associations et institutions suivantes pour leurs services et leur collaboration :

- Association Aspasie
- Association AVVEC
- Association Camarada
- Association Patouch
- Association Partage
- Carrefour AddictionS
- Centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP)
- Centre LAVI (Loi fédérale sur l'Aide aux Victimes d'Infractions)
- Département de l'instruction publique (DIP)
- École des Parents
- Fédération des institutions de la petite enfance genevoises suburbaines (FIPEGS)
- Foyers d'hébergement genevois
- Groupe Inter-crèches d'Onex
- Groupe Santé Genève
- Hospice Général (HG), Unité de Retour à l'Autonomie, AMIG
- Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)
- Onex-Familles
- Onex Solidaire
- ProsLife
- Relais Enfants Parents Romands (REPR)
- Santé Sexuelle Onex
- Service de Santé de la Jeunesse (SSJ)
- Service de la protection des mineurs (SPMi)
- Teamco
- Unité mobile d'urgences sociales (UMUS)

Merci aux membres de notre comité pour leur investissement et soutien bénévole.

Les actions menées par Arabelle en faveur des femmes et des enfants sont rendues possibles grâce à l'aide financière de l'État.

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE DE GENÈVE

onex Ville de progrès

LOTERIE ROMANDE

Nous contacter

Arabelle

Foyer d'hébergement avec crèche

Avenue des Grandes-Communes 64

1213 Onex

Tél. équipe éducative : 022 792 70 84

Tél. administration : 022 792 70 85

Tél. projets : 022 792 45 85

Tél. crèche : 022 792 80 49

E-mail : info@foyerarabelle.ch

Site internet : www.foyerarabelle.ch

Nous soutenir

Soutenir le Foyer Arabelle, c'est faire un geste pour les femmes et les enfants en difficultés.

CCP12-17615-0

IBAN : CH33 0900 0000 1201 7615 0

Je fais un don
pour soutenir Arabelle